



Bulletin de débat interne féministe n°3

Lors du congrès national nous avons décidé de prolonger le débat initié autour de la résolution féministe et en particulier des fenêtres soumises à des votes contradictoirement (GPA, féminisme/religion/intersectionnalité et prostitution).

Un texte de résolution a été élaboré par la CNIF pour offrir aux comités et militant-e-s les éléments de discussion entre nous sur ces 3 questions à partir des différentes contributions ayant alimenté les deux premiers bulletins de discussion féministes. Si les discussions au sein de la Commission d'Intervention Féministe, et au-delà au sein du parti, et la confrontation aux faits et à la situation réelle ont permis de dégager des bases d'accord, il reste des éléments de désaccord (sous forme de fenêtres dans la suite du présent texte) soumis à l'ensemble de l'organisation.

Ce troisième bulletin de discussion porte sur la résolution, mais aussi sur notre intervention.

Sur la fin du mois de janvier doivent avoir lieu des AG locale pour discuter de la résolution.

Le samedi 8 janvier se tiendra la rencontre nationale féministe. Cette rencontre non décisionnelle a plusieurs objectifs :

- permettre de travailler sur la résolution proposée par la CNIF pour atteindre un maximum de consensus et de clarté dans les fenêtres. Un nouveau texte en émanera, qui tiendra compte des divers amendements remontés. Le CPN suivant votera sur ce nouveau texte (parties communes et fenêtres).
- Avoir des discussions et des échanges sur notre intervention féministe locale, régionale et nationale, nos moyens de coordination et d'action.
- Préparer le 8 mars.

Peuvent venir celles et ceux qui interviennent sur cette question, ou sont intéressé-e-s par y intervenir, ayant participé aux discussions qui ont eu lieu dans les comités ou AG de préparation et qui se sont inscrit-e-s. Les régions sont sollicitées pour prendre en charge les voyages à hauteur de 50 euros (contacter la CNIF en cas de problème). Le reste est pris en charge par la trésorerie nationale.

Sommaire

Bilans d'activité et textes transversaux aux débats :.....	3
Bilan d'activité de la CNIF – Commission Nationale d'Intervention Féministe.....	3
CONTRIBUTION : POUR UNE REPRESENTATION REELLE DES ORIENTATIONS FEMINISTES DU PARTI – Commission d'intervention féministe du 31.....	4
Militer pour l'avortement et les droits des femmes en France, en Espagne et en Europe pour aider le NPA à rebondir. - Flor (Comité santé).....	5
Actualité féministe : faire face au backlash – Chloé (Paris Sorbonne), Alice (Grenoble), Anastasia (Paris XIIIe), Flor (Comité santé), Hélène (Rouen), Jessica (Toulouse).....	6
Contribution sur les oppressions croisées – Anastasia (Paris XIIIe), Charlotte (Paris XIIIe), Flor (Comité Santé).....	7
Exploitation des femmes ? débat en cours... - Alice (Grenoble).....	9
Mouvement féministe traditionnel et mouvance féministe radicale : un dialogue difficile – expériences grenobloises – Alice (Grenoble).....	10
Sur la prostitution.....	11
Prostitution : Recentrer le débat pour en combattre les causes – Jessica (Toulouse), Flor (Comité santé).....	11
Au delà de la prostitution : Quel féminisme pour le NPA ? - Arya (Toulouse).....	13
Appel au vote des fenêtres 1., 3., 5. de la résolution féministe – Chloé (Paris Sorbonne), Alice (Grenoble).....	14
Pourquoi ne doit-on pas fixer comme objectif « la disparition de la prostitution » - Anastasia, Charlotte (Paris XIIIe).....	15
Féminisme, Religion, Intersectionnalité.....	16
Est-il possible d'avancer dans le débat religion-émancipation ? - Catherine (Paris XVIIIe).....	16
Annexe.....	18
Résolution présentée par la commission nationale d'intervention féministe suite au mandat du Congrès sur les 3 fenêtres :.....	18

Bilans d'activité et textes transversaux aux débats :

Bilan d'activité de la CNIF – Commission Nationale d'Intervention Féministe

La CNIF a subi comme le reste du parti en général, de nombreux départs qui l'ont affaiblie : en particulier le départ de militantes assurant la continuité avec les expériences du mouvement féministe des années 70.

Le manque de membres actifs-ves dans la CNIF nous pousse le plus souvent à travailler dans l'urgence et ne nous permet pas une organisation optimale. La production d'articles pour le journal, de matériel interne et externe, la préparation de formations, l'attention aux cas de sexisme à l'intérieur du parti et, dernièrement, la production de bulletins de discussions pour les débats internes demandent beaucoup de temps et d'énergie aux camarades investies dans la CNIF.

Au dernier congrès, nous avons souhaité tirer la sonnette d'alarme sur l'orientation, l'activité féministe du parti, et la place de la CNIF dans celle-ci.

Les résultats sont mitigés. D'abord parce que malgré tous nos efforts, ces débats irriguent peu le parti et ont du mal à dépasser les cercles des convaincuEs, ensuite parce que nos efforts pour produire des analyses politiques et féministes (tracts, motion au CPN...) se soldent généralement au mieux par un acquiescement indifférent, et au pire par l'occultation pure et simple.

Ces faits créent une situation difficile pour nous aujourd'hui.

En tant que membres de la CNIF, nous ne pouvons que déplorer le fait que très peu de camarades du NPA aient une intervention féministe régulière et que la CNIF soit par conséquent si faible.

Cependant notre inquiétude majeure reste quand même le désintérêt croissant pour les questions féministes dans le parti, qui entraîne un éloignement entre les structures internes et la CNIF, et une incapacité à affronter les débats et les clivages profonds qui traversent le mouvement féministe actuel.

Malgré tout, le parti a généralement répondu présent lors de la plupart des mobilisations marquantes de ces derniers mois : collectif Tenon, défense de la maternité des Lilas, grève des femmes à Toulouse, défense des CIVG à Lyon ou à Grenoble, etc...

Soulignons tout de même quelques points positifs. D'abord la CNIF est une commission aujourd'hui largement rajeunie et une équipe qui se reconstruit. Cela nécessite du temps pour retisser des liens de confiance et des automatismes de travail entre nous.

Ensuite, la CNIF travaille de manière collégiale, ce qui peut parfois ralentir ou alourdir sa manière de fonctionner, mais l'ensemble des articles produits et les réunions unitaires auxquelles nous participons sont en général discuté-e-s à plusieurs, ce qui nous permet de nous entraider et nous faire confiance.

Au titre de nos réussites, malgré nos difficultés, nous avons pu élaborer du contenu et de des analyses, du matériel pour les échéances majeures, ainsi que du matériel interne et de nombreux articles.

Nous pouvons de plus citer les formations lors du stage de Têtes et de l'Université d'été durant

lesquelles nous avons presque à chaque fois assuré les topos sur lesquels nous nous étions engagé-e-s.

Pour l'Université d'été, il y avait du monde à chaque fois et de bons retours, et nous avons pu en tirer une brochure de formations. Pour Tôtes, le bilan est plus mitigé du fait de désaccords de fond avec certains camarades en particulier sur la nécessité d'un mouvement féministe autonome. Nous avons en outre pu participer au séminaire Femmes de la IVe Internationale et en rendre compte de façon synthétique mais aussi détaillée à l'ensemble des camarades.

Enfin, concernant la préparation de la Conférence Nationale Femmes, et l'organisation des débats : nous avons tenu tant bien que mal le calendrier que nous nous étions fixé, et l'élaboration de la nouvelle résolution a permis d'avancer sur nos analyses en trouvant des formules de consensus comme en affinant nos désaccords.

CONTRIBUTION : POUR UNE REPRESENTATION REELLE DES ORIENTATIONS FEMINISTES DU PARTI – Commission d'intervention féministe du 31

Le dernier congrès du NPA avait repoussé une prise de position sur les différentes fenêtres du texte féministe, notamment celles concernant la question de la prostitution, de la GPA et des oppressions croisées. La principale raison en était le fort taux d'abstention qui montrait qu'hormis pour les camarades impliqués dans le débat, les divergences et les enjeux n'apparaissaient pas clairement. La prise de position a été initialement renvoyée à des Assemblées Générales locales décisionnelles, d'où sortiraient des mandaté-e-s pour la Conférence Nationale Femmes (CNF), durant laquelle les positions seraient rediscutées selon les votes des AG locales. Cette décision avait pour objectif de permettre que le débat traverse plus largement le Parti grâce aux débats en AG. La CNF avait également pour objectif de faire la synthèse des amendements remontés des AG et ainsi faire la réécriture de la résolution et des fenêtres, clarifiant les divergences et définissant la position du parti sur l'orientation féministe, en particulier sur la prostitution. Or l'organisation de cette CNF a été modifiée : Elle n'est plus décisionnelle, les votes des AG ne sont pas pris en compte et c'est le CPN qui tranchera sur les fenêtres contradictoires.

La poursuite du débat sur la question de la GPA et des oppressions croisées a permis qu'un texte unique modifié soit présenté et nous nous en réjouissons. Pour autant, les divergences sur la prostitution sont toujours existantes avec des fenêtres à voter en contradictoires. C'est bien là le problème. Nous nous interrogeons sur les procédures de vote : qui va trancher et comment ?

Si l'on veut que le report des décisions ait servi à l'approfondissement du débat et à sa prise en charge par l'ensemble de l'organisation -comme c'était voulu lors du dernier congrès-, il ne peut y avoir qu'une procédure : des AG de ville (ou de régions) qui comptabilisent les différents votes exprimés. Ces votes doivent être comptabilisés au plan national. Puis, après la nouvelle discussion qui aura lieu le 8 février lors de la CNF, le CPN pourra prendre position en tenant compte des votes locaux. Ce débat doit irriguer l'ensemble du Parti, et la prise de position doit être prise par l'ensemble des militantEs. Aussi, la représentation à la CNF doit se faire sur la base des votes et amendements remontés, et sur rien d'autre.

Cette procédure est la seule démocratique. C'est la seule qui permettra de vérifier l'état du débat dans le parti. Nous nous rendons peut être compte que le report n'aura peut être pas eu l'effet escompté, à savoir une plus grande implication d'un plus grand nombre dans la discussion, mais nous aurons au moins un « état des lieux » sans fioriture et cela nous permettra de continuer l'activité féministe du NPA en ayant respecté l'avis d'autres militant-es sur cette question.

Militer pour l'avortement et les droits des femmes en France, en Espagne et en Europe pour aider le NPA à rebondir. - Flor (Comité santé)

L'attaque de Rajoy contre les femmes espagnoles a provoqué de nombreuses manifestations, non seulement en Espagne. Cette attaque du gouvernement espagnol montre que les droits des femmes peuvent être menacés en Europe dans le court terme, en produisant des reculs sociaux qui nous ramèneraient plus d'un demi-siècle en arrière. Les organisations féministes organisent des rassemblements et des manifestations en soutien aux femmes espagnoles, mais aussi des luttes pour les droits des femmes se développent en France : contre la fermeture des maternités, contre les délais d'attentes inouïs pour obtenir un rendez-vous en vue d'un avortement, contre la violence sexiste et lesbophobe. L'allongement du délai légal (12 semaines de grossesse) est aussi un combat à mener en France, beaucoup de femmes doivent partir en Hollande, (avant on partait en Espagne!), pour faire une IVG. "La migration des femmes pour avorter est un problème européen. Des femmes se prostituent pour payer un avortement à l'étranger. Des femmes du Maghreb viennent pour avorter en France".¹

Dans d'autres pays l'intervention féministe a permis aux partis trotskystes de faire des progrès en gagnant de nouvelles générations militantes. C'est le cas du Nouveau MAS (Mouvement vers le socialisme) en Argentine, qui a multiplié par dix ses voix aux élections municipales de la capitale du pays, en mettant l'accent sur les droits des femmes et avec une jeune candidate issue du mouvement féministe. Cela a permis non seulement d'obtenir un bon score électoral, mais encore de recruter des militants, et d'installer dans l'agenda politique les droits des femmes (avec des nombreuses apparitions à la télé et à la radio). Il ne s'agit pas d'"utiliser" le féminisme pour renflouer le parti mais d'être sincèrement féministe parce que c'est un besoin des luttes sociales : il faut être sensible et réactif face aux différentes luttes qui vont surgir contre les attaques réactionnaires et autoritaires en Europe.

Rappelons-nous que partout dans le monde des mobilisations pour les droits des femmes et des LGTB se développent, en Inde - avec l'organisation de l'auto-défense par des groupes féministes -, Kenya, Tunisie, Amérique Latine, Russie, dans une vague que dure déjà quelque temps. Ce climat de lutte n'existait pas depuis les années 1960-70 et il est difficile d'imaginer que les femmes espagnoles, européennes, françaises ne réagissent pas avec colère face aux attaques des gouvernements contre le droit à l'avortement. De nouvelles luttes se préparent et le NPA doit être à l'avant-garde de ce processus.

Les méthodes démocratiques d'organisation féministe récupèrent et développent la tradition démocratique de la classe ouvrière. Dans la plupart des pays, malgré la politiques des états et des partis réformistes de coopter les militantes féministes (à travers de la création de ministères de la femme, par exemple), des nouvelles générations de femmes s'organisent, pour continuer le combat autonome contre le capitalisme néolibéral et patriarcal. Nous le constatons dans des associations comme le Planning Familial, où la parole de chaque femme est encouragée, respectée, écoutée.

Les gouvernements « social-démocrates » comme celui d'Hollande, avec ses attaques contre le niveau de vie de travailleurs, ne font que préparer la victoire de la droite et de l'extrême droite, qui vont aller aussi contre les conquêtes des femmes et des travailleurs; malgré son discours démagogique, la réalité est claire : ce gouvernement ne défend pas le droit des femmes.

Les militantes du NPA se mobilisent toujours pour des luttes féministes: nous sommes bien

¹ Compte rendu réunion pour préparer la mobilisation du 8 février.

présents et nombreux, comme à la dernière manifestation pour la Maternité de Lilas, le rassemblement du 27 décembre à Paris, ou les manifestations en province contre la loi de Rajoy, depuis 4 ans des militantes NPA sont très actifs au collectif pour l'IVG à l'hôpital Tenon. C'est notre tradition de nous mobiliser pour la cause féministe. Il s'agit maintenant de donner un nouvel élan à cette organisation, en nous donnant une stratégie nationale et en faisant du combat féministe une des priorités de notre intervention sur le terrain.

Le NPA a tout à gagner en privilégiant une campagne féministe pour les élections au parlement européen. Le droit à l'avortement est attaqué dans beaucoup de pays : même s'il n'est pas remis en question directement comme en Espagne, en France (et partout en Europe) les coupes budgétaires rendent de plus en plus difficile d'accéder à ce droit. Les luttes actuelles expriment cette situation. Il y a une tradition de combattivité en France pour le droit à l'avortement, beaucoup de femmes vont se mobiliser. Cette mobilisation permettrait au mouvement féministe de se démocratiser, les nouvelles générations trouveront leur place. Un programme clairement féministe et le fait de privilégier des candidates issues des luttes féministes auraient un écho très important et permettraient au NPA de se tourner vers l'extérieur et de rentrer en contact avec les nouvelles générations qui nourrissent la tradition de lutte féministe.

Actualité féministe : faire face au backlash – Chloé (Paris Sorbonne), Alice (Grenoble), Anastasia (Paris XIIIe), Flor (Comité santé), Hélène (Rouen), Jessica (Toulouse)

L'actualité féministe est marquée par une aggravation des conditions de vie et des droits des femmes. Il importe de le souligner, sans s'encombrer de formules creuses. Nous vivons actuellement à une époque de forts reculs pour les femmes, et nous devons en prendre la pleine mesure et construire la riposte.

L'actualité brûlante et choquante de la remise en cause du droit à l'IVG en Espagne n'est pas un fait isolé. De nombreux pays remettent en cause de façon plus ou moins frontale les droits des femmes, et en particulier le droit à l'IVG. Aux Etats-Unis, la Cour Suprême vient de lever l'interdiction de manifester près des centres IVG. En Russie, un projet de loi visant à supprimer l'IVG de la liste des actes médicaux gratuits a été soumis au Comité de la Douma pour la santé. En Suisse, une votation est organisée elle aussi pour dérembourser l'IVG sous le titre "Financer l'avortement est une affaire privée". Le pape, lors de ses vœux de 2014, a ramené l'IVG à l'idée de « culture du déchet ». Moins frappant mais représentatif : le Lichtenstein ferme son unique maternité faute de moyens.

L'Union européenne a de nouveau rejeté l'idée d'une harmonisation par le haut en décembre 2013, renvoyant la question aux législations disparates des Etats membres.

En France, les fermetures de CIVG et de maternités se poursuivent. Les réactionnaires revigorés par leur lutte contre le mariage pour tou-te-s ont été entre 16 000 et 40 000 à une Marche pour la Vie (contre l'IVG) le dimanche 19 janvier.

Les réactionnaires continue par ailleurs leur mobilisation contre la « théorie du gender », créant des comités de vigilance dans le but d'empêcher toute avancée sur les questions du genre dans les programmes scolaires ainsi que de saboter le travail des associations féministes et LGBT dans les établissements scolaires. Ils vont même jusqu'à réaffirmer les stéréotypes sur le genre, et tout cela au détriment des droits des LGBTI, mais aussi de manière générale aux droits des femmes

Sur le plan des violences, en France, 148 femmes ont été assassinées par leur compagnon ou leur ex en 2012, soit une femme tuée tous les 2 jours ½ en moyenne. Ces chiffres sont en augmentation

constante (120 en 2011). De même, les appels à la police au motif « femme battue » sont passés de 4049 en 2010 à 4774 en 2012 (3446 en 2004).

Le plan interministériel contre les violences faites aux femmes se cantonne globalement dans des rappels à la loi, sans ouverture de nouveaux moyens. Ces rappels à la loi restent stériles tant que la police et la justice restent défavorables aux droits des femmes, et ceci va en s'aggravant. Ainsi les chiffres ministériels montrent une baisse des ordonnances d'éviction du conjoint violent du domicile (10% en 2006, 17,8% en 2009, 19,3% en 2010, 13,7% en 2011, 5,9% en 2012 et 5,8% en 2013) sur les 244 392 affaires où une telle mesure aurait pu être prononcée.

Quant au harcèlement moral et sexuel au travail, le plan n'y apporte qu'une réponse pédagogique avec l'édition de guides et de brochure. Une réponse très en deçà des besoins, alors que l'AVFT (Association contre les Violences faites aux Femmes au Travail) alerte sur la multiplication des cas où des supérieurs accusés de harcèlement portent à leur tour plainte pour dénonciation calomnieuse, mettant les victimes dans des situations financières et juridiques très difficiles.

Enfin, La multiplication des agressions et des exclusions de la vie sociale des femmes musulmanes portant le foulard, les agressions de femmes lesbiennes ou bisexuelles, ou encore de femmes trans ne sont pas périphériques : elles sont le signe d'un rapport de force idéologique et sur le terrain très dégradé, qui laisse des sympathisants, voire des militants, d'extrême-droite, violenter les femmes « déviantes » celles qui ne correspondent pas aux stéréotypes occidentaux et hétéro-centrés. Nous ne pouvons pas renvoyer les combats sur ces questions à une simple dimension communautaire ou identitaire. Ils doivent être pleinement intégrés à nos interventions féministe, antiraciste et LGBTI et également de manière transversale.

Notamment, toute la politique gouvernementale qui vise à délégitimer ces femmes, que ce soit par les lois, circulaires et autres textes islamophobes (y compris la « Charte de la laïcité »), par leur exclusion du droit (refus de la PMA ou de l'allègement du changement d'État civil), ou par une grande complaisance avec les réactionnaires (allant jusqu'à promettre de consulter les représentants religieux sur les questions bioéthiques) doit être dénoncée et faire l'objet de mobilisations plus volontariste que jusqu'ici.

Le renforcement de l'ordre patriarcal passe par l'idéologie, d'une part, et nous avons donc un combat à mener en positif pour l'introduction de séquences pour l'égalité et pour l'introduction de la notion de genre dans l'éducation nationale, mais aussi contre les torchons pour ados comme le Dico des filles comme pour adultes comme « le manifeste des 343 salauds ». Il passe aussi par l'intimidation et la répression, et face à cela la solidarité féministe doit se renforcer. Enfin, il passe par une série de choix politiques, en particulier économiques. Pour ceux-là, des mobilisations locales et nationales sont nécessaires.

Il n'est que temps de reconstruire une unité du mouvement féministe car notre fragmentation fait leur force.

Contribution sur les oppressions croisées – Anastasia (Paris XIII), Charlotte (Paris XIII), Flor (Comité Santé)

Les mouvements féministes traditionnelles ont trop tendance à ne pas tenir compte des femmes qui ne sont pas française, blanche, cigenre, hétéro, valide... et cela se retrouve parfois y compris dans le NPA. Pourtant, les oppressions n'existent pas de manières séparées et cloisonnées, et au contraire, se croisent pour être plus violent aux femmes les subissant. Sans chercher à être exhaustive, cette contribution montre comment le patriarcat peut s'articuler à d'autres oppressions. Nous espérons que ce sera le point de départ d'une réflexion plus poussée et d'un travail sur les oppressions croisées et l'intersection.

Pour établir sa domination, l'hétéropatriarcat impose deux genres définis et immuables, l'un (les hommes) imposant leur domination sur l'autre (les femmes). De ces genres découle une normativité particulièrement forte pour les femmes. Elles doivent notamment correspondre à l'objet de désir des hommes en respectant, entre autres, des critères de beauté (parfois contradictoires) avec le mythe du corps idéal.

Par leur seule existence, les trans montrent le caractère artificiel de ces genres, en les traversant, voir en les remettant totalement en question. Elles restent néanmoins victimes de ce rapport au genre. La légitimité de femme des trans MtoF est, par exemple, sans cesse remise en cause, et elles subissent les injonctions de manière accrue. Ces injonctions sont dictées par les autorités médicales qui ont une main-mise sur leurs possibilités de transition. Mais aussi par toute personne remettant en cause, d'une manière ou d'une autre, leur statut de femme.

Concernant les femmes handicapées, c'est leur handicap même qui font d'elles des « mutantes » indésirables. Entre autres, beaucoup d'handicapées moteurs vont chercher à ressembler aux canons de beauté dans l'espoir de compenser le rejet dont elles sont victimes. Paradoxalement, cette recherche peut être subversive dans le sens où leur corps s'oppose aux critères imposés par la société.

L'hétéropatriarcat impose aussi un modèle de couple monogame et hétérosexuel, où le rapport de domination se retrouve exacerbé. Le couple a une grande importance puisqu'il sera le fondement de la famille. De fait, toutes celles qui sortent de ce cadre se verront imposer une mise à l'écart, voir une répression de la part de la société. C'est notamment le cas des lesbiennes qui rejettent l'injonction à l'hétérosexualité. Elles se retrouvent souvent invisibilisées par les médias (contrairement aux gays) et sont victimes d'une violence conjuguant leur homosexualité et leur statut de femme, (déli, insultes, etc..) pouvant aller jusqu'au viol correctif pour les « ramener » sur le « droit chemin » (l'hétérosexualité).

Les asexuelles sont aussi victimes de violences similaires pour ne pas se soumettre à la sexualité. Mais elles ont aussi à faire au problème spécifique du consentement. Si la question du consentement est une problématique assez forte dans le cadre du couple hétéro, puisqu'une femme est sensée se soumettre aux caprices de son mari, elle l'est encore plus pour les asexuelles ayant des attirances amoureuses hétéro. En effet, beaucoup d'entre elles n'ont jamais entendu parler de l'asexualité, ou ignorent qu'elles sont asexuelles. Et par conséquent, elles vivent dans l'idée qu'elles sont obligées d'avoir des attirances sexuelles et être sexuellement actives. Cela se combine au rapport de domination dont elles sont victimes, et elles subissent une pression d'autant plus élevée pour avoir des relations sexuelles, qui ne seront pas consenties.

Les handicapées moteurs verront leur sexualité considérée comme inexistante, à la fois parce qu'elles ne correspondent pas à l'image normée de la femme, mais aussi parce qu'elles sont maintenues dans un état d'infantilisation.

La reproduction est aussi un enjeu qui peut varier en fonction des femmes. Les lesbiennes n'ont toujours pas accès à la PMA, alors qu'elle est autorisée pour les couples hétéro. Pour les femmes trans, c'est l'imposition de la stérilisation pour obtenir un changement d'identité. Chez les femmes handicapées, cela prend une forme plus violente, puisqu'un certain nombre d'entre elles ont été victimes de stérilisations forcées. De manière générale, elles sont considérées comme inaptes à s'occuper d'un enfant, puisque déjà incapables de s'occuper d'elle-même. On voit ainsi que pour les femmes, considérées comme indésirables, la reproduction est limitée, montrant des enjeux eugéniste.

Les femmes sont plus souvent orientées vers des métiers les moins bien valorisés et payés. La limitation est encore plus forte pour les femmes immigrées qui ne trouvent généralement du travail que dans le service domestique. A l'image du diplôme de médecine qui, lorsqu'il est obtenu

dans des pays moins bien considérés, ne permet à ses titulaires de ne prétendre qu'à un poste d'infirmière!

Pour les femmes de la deuxième et troisième génération d'immigrées ce n'est pas plus facile. Situées entre deux cultures, elles doivent généralement choisir entre la protection de leur famille et la précarité et le chômage. L'Etat et la société française ne leur offrent ni assez d'emplois ni des logements ni allocations pour être autonomes. Par exemple, malgré des études brillantes de doctorat en France, il est presque impossible pour une fille d'immigré de trouver une place digne de son niveau ?

Exploitation des femmes ? débat en cours... - Alice (Grenoble)

Suite au stage de Têtes au cours duquel Chloé, Hélène et moi avons animé 3 modules de formation sur les questions féministes, nous avons été interpellées par mail sur l'utilisation de l'expression « exploitation des femmes ». Il me semble que ce débat est important. Comme je n'ai pas de compétences particulières ni en économie, ni en sociologie, ni en ethnologie, etc... je suis obligée de faire avec mes lectures lacunaires et mon expérience militante. Ce texte est donc l'expression de questionnements en cours et pas l'affirmation d'une position idéologique.

Comme les camarades qui nous ont interpellées, je partirais de la définition de l'exploitation comme la possibilité d'extraire de la plus-value. La plus-value est la valeur du surtravail, c'est-à-dire le travail non payé par le capitaliste au prolétaire. L'autre partie du travail effectué par le prolétaire est payée sous forme d'un salaire et lui permet de reproduire sa force de travail.

Dans un premier temps regardons du côté de la sphère publique, du travail salarié des femmes. Les femmes occupent une place spécifique en tant que femmes dans le salariat : elles occupent certains emplois et pas d'autres, les emplois dit « féminins » sont dévalorisés, elles sont moins payées que les hommes. Ceci correspond à une division sexuelle du travail qui n'est pas complémentaire mais hiérarchisée. En ce sens, les femmes sont surexploitées, elles produisent un surtravail supplémentaire par rapport à celui des hommes, qui profite aux capitalistes.

Regardons maintenant du côté des tâches ménagères, aussi appelé travail domestique. Il est absolument nécessaire à la reproduction de la force de travail. C'est du travail effectué gratuitement dans le cadre de la sphère privée. Il n'est pas traduit immédiatement en valeur monétaire (il n'a qu'une valeur d'usage) mais le PNUD l'estime à 11 000 milliards de dollars en 1995. De plus les divers travaux effectués dans le cadre de la famille peuvent donner lieu à une rémunération, donc avoir une valeur d'échange, lorsqu'ils sont externalisés par l'embauche d'une femme de ménage, d'une nounou, ou que l'on mange dans une cantine, etc... Donc le fait que le travail domestique soit effectué gratuitement dans le cadre de la famille ne peut être un argument pour lui enlever sa nature de « travail ». Ce travail domestique est effectué à 80% par les femmes. C'est un surtravail effectué par elles, non rémunéré. On peut donc considérer que, dans le cadre de la sphère privée, les femmes sont surexploitées. Ce surtravail profite au système capitaliste au sens où il est plus profitable à celui-ci de faire réaliser ces tâches domestiques dans le cadre de la famille (ce qui peut d'ailleurs évoluer) et il profite aussi aux hommes qui, eux, n'effectuent pas ce surtravail mais en récupèrent une partie des fruits (repas, linge, ménage, éducation des enfants...).

Il me semble qu'on retrouve là l'imbrication de deux systèmes : un système économique qui organise l'exploitation capitaliste en général en permettant l'appropriation du surtravail des un-e-s (les prolétaires) par les autres (les capitalistes) et un système patriarcal qui permet une surexploitation d'une partie de la population (les femmes) au profit du capitalisme et des hommes. En revanche, je ne dirais pas « exploitation des femmes par les hommes » contrairement à « exploitation des prolétaires par les capitalistes », ce qui revient à dire que femmes et hommes ne constituent pas des classes sociales contrairement au prolétariat et à la bourgeoisie. En effet, la notion de classe sociale ne renvoie pas seulement une position dans les rapports de production mais aussi à la possession ou non des moyens de production.

PS : je viens de parcourir la contribution de Lemmy... Au-delà du ton assez condescendant de son texte, il contient des raccourcis pour le moins déroutants et des positionnements notamment sur la place des hommes dans l'oppression des femmes et sur le mouvement autonome des femmes que je ne partage absolument pas. Dommage que le BI soit clos dans moins d'une heure.

Mouvement féministe traditionnel et mouvance féministe radicale : un dialogue difficile – expériences grenobloises – Alice (Grenoble)

A Grenoble il existe un cadre unitaire féministe autour du planning familial auquel participe le NPA, OLF, un groupe local du Front de Gauche et des individus. De manière ponctuelle (8/03, 25/11...), les initiatives proposées par ce cadre sont relayées par les syndicats et par diverses organisations, du PS à la CNT. S'il n'est pas très dynamique, c'est un cadre permanent de front unique sur les questions féministes. Il organise les initiatives régulières et reste vigilant quant aux attaques sur les droits de femmes (suppression de poste au CIVG, prières publiques des cathos...). A côté de ça, il existe une mouvance féministe radicale autour de squats, de la bibliothèque autogérée... C'est un milieu jeune, qui fonctionne souvent en non mixité. Tout le monde se retrouve quand les cathos viennent prier devant le CIVG, chacunE avec ses mots d'ordres. Récemment nous nous sommes retrouvés dans des initiatives communes. Je vais donner des éléments de clivages qui existent et de pistes pour tenter de construire un mouvement féministe plus uni...

Éléments de clivage :

- La non-mixité : pour le 25/11, Osez le féminisme a proposé une manif non mixte de nuit. Après un long débat au sein de la Plateforme Droits des Femmes, nous sommes parties sur cette idée. A ce moment-là, un groupe de féministes était en lutte contre l'expulsion d'un squat dans lequel vivent des lesbiennes et des trans. Elles sont venues à la réunion de préparation de la manif. On peut dire que ça a été le choc ! De leur côté, elles ont halluciné qu'un homme soit présent pour préparer la manif non-mixte. De l'autre, le discours ressenti comme « anti-mecs » n'est pas du tout passé... La manif a été une réussite mais a rassemblé surtout le milieu féministe radical. Depuis, dans la plateforme, il y a une crispation très forte de certainEs contre la non-mixité et un sectarisme irrationnel vis à vis de ce(s) groupe(s).
- Les questions de genre : pour la manif, s'est posée la question de quelle non-mixité. Préciser sur le tract « femmes, lesbiennes et transsexuelles » a donné lieu à la rencontre de 2 mondes ! Des militantEs qui ne s'étaient jamais posé ces questions se sont retrouvés face à de jeunes lesbiennes qui leur expliquaient qu'elles ne se reconnaissaient pas dans le terme « femmes ». Même avec des efforts, on ne peut dépasser ces clivages en 2 heures...
- La prostitution : les clivages prohibitionnistes/abolitionnistes/réglementaristes se retrouvent à Grenoble, bien qu'ils soient portés de manière marginale. Dans la Plateforme, ce clivage ne nous empêche pas de fonctionner et d'en débattre plutôt sereinement. Ceci dit dans la manif non-mixte, on a entendu à quelques reprises « plutôt vendre mon cul à un client que mon cerveau à une multinationale »...
- Le rapport aux institutions : du côté de la Plateforme unitaire, on s'est à de multiples reprises adressé aux éluEs. Certaines sont parfois venuEs aux rassemblements. Une sénatrice a posé une question écrite à Marie-Sol Touraine nous permettant d'éclaircir nos revendications sur la rémunération des médecins au CIVG... La plateforme se positionne

dans un cadre très institutionnel d'interpellation des éluEs, avec beaucoup d'illusions sur l'impact que leurs actions pourraient avoir.

- Les modes de mobilisation : d'un côté on pratique davantage les rassemblements traditionnels ou les courriers aux éluEs, de l'autre c'est plutôt squat, initiatives non-mixtes, bombages... Les lieux où se rencontrer sont quasi inexistantes et les pratiques militantes de fait divergentes.

Pistes pour construire

- Mener les débats : sur la non-mixité, le genre, la prostitution, le voile, les institutions... C'est une sacrée école politique pour les militantEs féministes et lutte de classe, d'autant plus que nous avons une position assez singulière, qui permet de faire les liens entre les différents combats à mener. Cela nous place dans une position un peu centrale pour faire le lien entre touTEs.
- L'art du compromis : trouver les formulations, jouer sur la mise en page d'un tract, fusionner 2 feuilles de slogans, animer le cortège en variant les slogans, alterner les modes d'actions... L'équilibre est difficile à trouver et fragile mais en être les artisanEs nous donne une certaine légitimité.
- Tisser des liens, construire des initiatives communes : il faut tisser un réseau militant, avec des liens de confiance entre militantes des différents milieux, dans le respect des désaccords et avec la volonté d'agir ensemble. C'est possible en participant aux actions des unes et des autres : soutien contre l'expulsion d'un squat, militantisme syndical, présence aux initiatives des autres, batailles pour la défense du CIVG, confrontation avec les cathos intégristes... Tout ceci ne peut qu'être le résultat de la présence de l'ensemble de l'organisation dans le tissu militant local et dans les mobilisations féministes.

Sur la prostitution

Prostitution : Recentrer le débat pour en combattre les causes – Jessica (Toulouse), Flor (Comité santé)

La question de la prostitution a fait la une de tous les médias ces derniers temps. La loi sur la pénalisation des clients a été au cœur de tous les débats. Bien qu'opposée à cette loi qui ne s'attaque pas aux causes de la prostitution et qui est donc inutile dans la période actuelle (elle ne fera qu'invisibiliser la prostitution), elle a « permis » de relancer un débat collectif sur cette question. Les voix qui se sont malheureusement le plus fait entendre ne sont pas celles de l'anticapitalisme et du féminisme lutte de classe. Entre les associations prohibitionnistes, se disant « abolitionnistes », d'un côté, réclamant des peines plus dures pour les clients sans se soucier des conséquences possibles de la loi sur la condition des prostituées, et les associations dites de « prostitué-e-s autogéré-e-s » comme le STRASS de l'autre côté, le débat doit être recentré.

Je ne reviendrais pas sur la loi en elle-même, qui est un autre débat et ne doit pas être mise

en parallèle avec le combat pour l'abolition de la prostitution. Revenons seulement sur les termes employés lors de ces débats et l'occultation du réel problème de la prostitution : la marchandisation des corps. Le Strass parle de « liberté sexuelle » pour parler de prostitution, taxe de « puritanistes » les associations abolitionnistes (quelles soient pour ou contre la loi)² et met en parallèle la prostitution et le mariage pour défendre cette dernière³.

Mais qu'est ce que la prostitution ? « **L'activité d'une personne qui consent habituellement à des rapports sexuels avec un nombre indéterminé d'individus moyennant rémunération** » (définition du dictionnaire, reprise et utilisée par les abolitionnistes, les non-abolitionnistes et les pro-prostitution). La mise en parallèle des termes de « consentement » et « rémunération » dans la même définition peut poser question. Pour certaines associations, elle est ainsi un droit et une liberté sexuelle : celle de disposer de son corps à des fins lucratives. Expliqué comme cela, ça semble presque poétique.

Or la véritable question à se poser est : en quoi la marchandisation du corps des femmes est une « liberté sexuelle » et un acte émancipateur?

Le fait de « vendre » une relation sexuelle et l'inclusion du système lucratif dans la sexualité implique nécessairement une domination induite par ce rapport marchand. Le corps devient l'objet d'une transaction : il n'appartient plus à celle qui le vend, mais à celui qui l'achète. Il n'y a pas de « liberté sexuelle » là dedans si ce n'est pour les clients, soit pour les hommes, qui ont la « liberté » de pouvoir acheter un rapport sexuel quand ils le souhaitent.

Le féminisme lutte depuis des années pour la « liberté à disposer librement de son corps », mais pas pour « la liberté à disposer librement du corps des autres ». Il faut remettre les termes dans leur contexte. La prostitution est un système organisé qui génère des milliards de dollars chaque année. Ce n'est pas l'affaire de quelques un-e-s qui la « choisissent » et la revendiquent en l'opposant au mariage, dans lequel les rapports sexuels peuvent être dus à des pressions liées au statut conjugal. Nous luttons également contre le viol conjugal et contre les pressions quotidiennes qui peuvent s'exercer sur les femmes pour les pousser à avoir un rapport sexuel non totalement consenti. Mais lutter contre l'un ne signifie en rien et n'a pas pour conclusion logique d'approuver l'autre.

Des femmes peuvent faire le « choix » de se prostituer, comme faire le « choix » d'être mère au foyer. Chaque femme doit avoir le droit de choisir sa vie. Mais à aucun moments des « choix » individuels ne peuvent être revendiqués au nom des droits des femmes, surtout quand ils s'inscrivent dans la tradition patriarcale. Le « libre-choix » dans le système capitaliste n'existe pas. La dite « liberté individuelle » ne peut se substituer aux libertés collectives et à l'émancipation humaine.

Un autre argument donné pendant ce débat explique que la prostitution est un « travail » difficile et pas toujours choisi, mais que de toute façon les travailleur-euses en général sont exploité-e-s, et donc la prostitution est un « travail » exploitant comme un autre. Or, le monde du travail est dominé par le capitalisme. C'est ce système qui exploite l'ensemble de la classe ouvrière. C'est un fait et nous luttons contre. Or le système prostitutionnel est certes soumis aux injonctions du capitalisme, mais il est également régi par le système patriarcal. Travailler dans une mine, travailler à l'usine ou travailler comme caissière signifie bel et bien être soumi-se-s à une exploitation capitaliste et un travail harassant. Mais mettre ces métiers en parallèle avec la marchandisation des corps est hypocrite. La prostitution, qui se traduit le plus souvent par l'achat du

2 «Article du 13 avril 2012 : « ne nous libérez pas, on s'en charge ». Site du Strass

3 Article du 25 octobre 2013 : « Prostitution : la pénalisation des clients nuira à tous, en particulier aux femmes », par Peggy Sastre. Site du Nouvel obs.

corps d'une femme par un homme à des fins sexuelles, n'est pas, lorsqu'on lutte contre le patriarcat, la même chose que travailler comme caissière. Ce n'est pas une question « morale » ou « puritaine », mais bel est bien une question féministe. La marchandisation du corps des femmes et le droit des hommes à disposer librement de celui-ci n'est pas un « droit » à défendre, mais une oppression à abolir.

Il n'a donc pas à revendiquer des lois et/ou un « encadrement » de l'achat du corps des femmes par les hommes, mais l'abolition de ce système en s'attaquant toujours aux causes : le capitalisme, le patriarcat et la précarité. L'émancipation des femmes ne peut passer par un aménagement du patriarcat et des systèmes qu'il produit comme la prostitution, elle passera par son abolition.

Au delà de la prostitution : Quel féminisme pour le NPA ? - Arya (Toulouse)

Si la prostitution est un point de division dans le féminisme actuellement, elle marque aussi les mutations des courants le traversant. Se positionner sur la prostitution ne peut se faire sans un questionnement idéologique initial.

Je ne caricaturais pas ici les positions sur la prostitution en rapprochant anti-abolitionnisme et réglemmentarisme. Pour autant, rappeler que les associations anti-abolitionnistes réclament le statut de travailleuses/eurs du sexe développe un courant féministe particulier est nécessaire. Ce courant, tantôt auto-nommé « féminisme pro-sexe » est aux antipodes d'une politique féministe anticapitaliste. Il fait du plaisir et du « travail » sexuel des outils politiques (Selon notamment V. Despentès). S'il ne peut être nié que nous sommes encore loin de la libération sexuelle, faire de la sexualité un outil politique paraît, dans une perspective de lutte des classes, dangereux. Dangereux, car une émancipation par la sexualité ne peut être collective, d'autant plus quand la sexualité n'est pas libre. Il s'agit de luttes individuelles, voir individualistes et ancrées pleinement dans le système capitaliste.

En effet, le « travail » sexuel, qu'il ait lieu dans un cadre pornographique ou prostitutionnel doit permettre l'émancipation des femmes après obtention de quelques droits. Reconnaître le statut de travailleuses/eurs du sexe (avec tout ce qui en découle en terme de « travail ») serait donc une avancée qui permettrait aux prostitué-e-s de s'émanciper financièrement et même de retourner l'oppression. La personne prostituée serait libre de choisir ses clients, de mettre ses limites, etc... Cette situation décrit et présuppose que la majorité des prostitué-e-s se trouvent hors réseaux. Cela implique également que la prostitution est en dehors du patriarcat. Ces deux pré-requis (prostitué-e-s hors traite et prostitution pouvant évoluer hors du patriarcat), faux (voir texte BI 1), renvoient au féminisme « pro-sexe » : un féministe individualiste et libéral. Individualiste, car il ne voit d'avancées que pour les personnes le défendant (quand l'extrême majorité des prostitué-e-s souhaitent sortir de la prostitution, on peut se questionner quand à l'existence d'une prostitution libre et choisie sauf par/pour une minorité). Libéral, car en niant l'aspect patriarcal de la prostitution il la fait passer pour un marché comme un autre. Un marché sur lequel un client (très souvent homme) achète à une prostituée (très souvent femme, trans ou enfant) le droit de disposer de son corps. En fait, en pensant économiquement la libération sexuelle, le courant « pro-sexe » détourne la liberté de disposer de son corps en la possibilité de contrôler qui disposera de celui-ci. On passe d'un féminisme révolutionnaire à un féminisme abdiquant face au patriarcat souhaitant l'aménager au mieux.

Accorder féminisme et anticapitalisme ne peut se faire sans analyse matérialiste des situations données. Je vais ici revenir sur la prostitution, en faisant un parallèle avec le travail dominical. Travailler le dimanche est une revendication des patrons. Tout comme réglementer la prostitution est une volonté capitaliste et religieuse de contrôle et de marchandisation des femmes. Pour autant, des travailleuses/eurs réclament le droit de travailler le dimanche, au même titre que des prostitué-e-s souhaitent être reconnu-e-s comme travailleuses/eurs. Il est évident que les intérêts et la façon de mettre en place ces mesures divergent entre patrons/religieux et employé-e-s/prostitué-e-s. Malgré cela, il n'est jamais apparu au NPA la possibilité de soutenir les travailleuses/eurs ou chômeuses/eurs souhaitant travailler le dimanche. Notre argumentaire est clair, basé sur une analyse matérialiste pertinente. Pourquoi dès lors qu'il s'agit de féminisme nous aurions une approche différente ? Soyons ambitieuses/eux : aux prostitué-e-s réclamant un « travail » sexuel, apportons une réponse féministe et anticapitaliste : des propositions réellement abolitionnistes (cf texte du BI 1) et non un compromis avec le patriarcat.

Suivant cet exemple de la prostitution, nous devons ré-apporter au féminisme une vision matérialiste et lutte des classes, bien que la tâche ne soit pas aisée car nous nous retrouvons souvent entre deux courants antagonistes. Je parle de deux car, à côté du féminisme « pro-sexe » individualiste, un autre courant tout aussi dangereux existe. Il s'agit de se féminisme n'ayant pas intégré un certain nombre de questions théoriques et se retrouvant souvent sur des positions réactionnaires : racisme, islamophobie, transphobie...

Ainsi, au delà de la question de la prostitution, nous devons réinvestir le champs théorique pour allier les questions féministes aux questions d'immigrations et aux questions LBGTI dans une perspective anticapitaliste et de renversement de la société et ne plus laisser les débats se mener entre des idéologies qui s'éloignent de plus en plus de nos aspirations : Celles de l'égalité et de l'émancipation.

Appel au vote des fenêtres 1., 3., 5. de la résolution féministe – Chloé (Paris Sorbonne), Alice (Grenoble)

Avant tout, nous nous félicitons que sur les deux premières fenêtres de la résolution de congrès, sur la GPA et sur les rapports entre féminisme et religion, nous ayons pu avancer collectivement et trouver des formulations d'accord. Ces formulations ont découlé de longs débats de fond et de réflexion collective : il ne s'agit donc pas de tournures floues de compromis, comme vous le constaterez à la lecture de la nouvelle résolution, mais au contraire de réaffirmer des positions nettes sur ce qui nous a semblé essentiel.

Pour ce qui est du débat qui se poursuit sur la prostitution, il s'agit ici pour nous d'en expliciter les enjeux sous-jacents. Vu la complexité des fenêtres, cela nous paraît nécessaire. Cependant, il faut immédiatement souligner qu'étant auteures de la moitié des fenêtres, nous ne saurions revendiquer une « neutralité absolue » en la matière. Ceci posé, voici une brève explicitation des enjeux de chaque fenêtre :

Fenêtre 1 VS Fenêtre 2 : L'enjeu est le rapport aux organisations telles que le Syndicat du Travail Sexuel (STRASS), qui emploient le terme de « travailleur/ses du sexe » d'un côté, et aux organisations telles que le CNDF, qui ont confisqué le terme « abolition(nistes) » de l'autre. Pour nous, qui avons rédigé la fenêtre 1, il ne s'agit pas de refuser le travail avec le CNDF, mais de

permettre de mobiliser également avec le STRASS. Le désaccord est ici avec les camarades auteures de la fenêtre 2. Il nous semble que c'est la question de la (re)construction d'un mouvement autonome des femmes qui est posée ici, du dépassement des clivages qui sont une des causes de sa paralysie aujourd'hui.

Au sein de la fenêtre 1, les fenêtres 1.a et 1.b : Ces fenêtres soulignent en creux un débat qui mériterait en réalité un autre bulletin de discussion à lui tout seul : savoir si nous nous fixons comme objectif la disparition de toute monétarisation des rapports sexuels, ou si nous estimons qu'à certaines conditions (notamment le libre choix) la prostitution est acceptable. Ce débat prend par ailleurs des sens assez différents si on le pose dans la société actuelle ou dans une société future débarrassée du salariat ou encore dans l'absolu.

Fenêtre 3 VS Fenêtre 4 : Le désaccord porte ici sur l'analyse de la loi. Alors que les camarades auteures de la fenêtre 4 se concentrent sur les aspects qu'elles considèrent positifs, nous soulignons un grave problème d'orientation politique axée sur la répression et le contrôle des personnes prostituées, et l'introduction d'un principe de sanction en cas de prostitution, avec un refus de prendre en compte les causes réelles de la prostitution : la politique migratoire et économique. De plus, l'absence de moyens associés aux mesures proposées s'inscrit dans le cadre des politiques d'austérités que nous combattons.

Fenêtre 5 VS Fenêtre 6 : Nous avons choisi au sein de la CNIF de séparer ce point, qui a cristallisé les débats, des fenêtres précédentes. C'est donc ici que nous posons la question de la pénalisation des clients : la fenêtre 5 s'y oppose, tandis que la fenêtre 6 n'y est « pas hostile » et même est « immédiatement favorable » à une responsabilisation des clients.

La fenêtre 5, que nous avons rédigée, rappelle que refuser la pénalisation ce n'est pas cautionner l'achat d'actes sexuels, mais prendre en compte le danger qu'une telle mesure fait peser sur les prostituées elles-mêmes. En refusant la pénalisation, nous nous positionner en premier lieu du côté de la défense des intérêts des personnes prostituées, ce qui nous semble essentiel

Pourquoi ne doit-on pas fixer comme objectif « la disparition de la prostitution » - Anastasia, Charlotte (Paris XIIIe)

Il existe un désaccord sur l'utilisation des termes « disparition de la prostitution » car ils provoquent un amalgame entre « prostitution » et « prostitution contrainte ou forcée ». Si ce désaccord semble refléter un débat de fond sur la prostitution qui, si elle est libre, pourrait être compatible ou non avec notre projet de société, nous pensons que le mot « disparition » pose des problèmes qui vont bien au delà de ce débat.

Dans le contexte actuel, la formulation « disparition de la prostitution » n'est pas neutre. La répression envers les prostituées est très forte, les posant comme clairement indésirables en tant que personnes. Derrière, se cache un discours politique qui pose les prostituées comme des inadaptées sociales ou des personnes incapables de jugement, qu'il faut rééduquer car « après tout, elles n'ont qu'à faire autre chose ». Cette attitude est méprisante, à la fois pour les personnes considérant avoir choisi cette activité, mais aussi celles qui n'ont pas eu d'autre choix.

Le terme est donc très violent pour les prostituées. Il tend à les réduire à l'état de mineurs incapables de jugement et ne pouvant savoir ce qui est le mieux pour elles. Quand bien même ce n'est pas ce que pensent ceux et celles qui défendent le terme, c'est la manière dont les prostituées le perçoivent. Par ailleurs, la disparition de la prostitution prend trop souvent comme forme, dans la pratique des politiques actuelles, la disparition des prostituées (par la répression), et ce, malgré un discours

politique prétendant toujours le contraire. En conséquence un discours expliquant de bonnes intentions en faveur des prostituées ne suffira pas à en effacer l'ambiguïté. De plus, ce terme ne suffit pas à nous démarquer des courants prohibitionnistes.

Rappelons nous que concernant la prostitution, comme ailleurs, nos luttes doivent se faire du côté des premières concernées qui sont celles qui connaissent mieux leurs conditions de vie. Si elles estiment un terme violent, c'est qu'elles ont de bonnes raisons de le penser. Notre ignorance de leur parole nous place en situation d'opresseurs.

Poser la disparition de la prostitution comme objectif empêche aussi de penser comme but à court terme l'amélioration des conditions dans lesquelles la prostitution s'exerce. C'est pourtant nécessaire, quelque soit notre position sur la prostitution à long terme, car il est vain de considérer que la prostitution peut disparaître au sein du capitalisme. La prostitution apparaît alors pour certaines femmes comme un outil de survie économique leur permettant d'échapper à la précarité imposée par cette société du profit où l'argent est vital. Cela leur donne aussi une possibilité de contourner des politiques anti-immigrées et transphobes toujours plus violentes, même si cela n'empêche pas les expulsions et la discrimination. Tant que le capitalisme existera, ces conditions existeront. (Affirmer le contraire reviendrait à affirmer qu'on peut arriver à « arranger » le capitalisme pour le rendre acceptable et qu'on aurait finalement pas besoin de le renverser.) En attendant d'avoir renversé le capitalisme, il est tout à fait légitime de participer à des luttes visant à améliorer les conditions de vie des prostituées, y compris en améliorant leurs droits, ou leur rapport de force vis à vis à leurs clients.

C'est la raison pour laquelle nous appelons les camarades se reconnaissant dans les fenêtres 1, 3 et 5, quelque soit leurs positions sur la prostitution en générale, de parler de disparition de la prostitution forcée ou contrainte plutôt de que disparition de la prostitution tout court.

Féminisme, Religion, Intersectionnalité

Est-il possible d'avancer dans le débat religion-émancipation ? - Catherine (Paris XVIIIe)

1- Dans la présentation du "marxisme" ou du "matérialisme" il y a confusion entre différentes sphères qui imposent des cadres distincts de fonctionnement :

- celle qui relève de l'analyse des sociétés – donc de l'élaboration de notre programme, de nos statuts, de nos orientations contre tous les rapports de domination et d'exploitation : pluraliste, elle met l'accent sur la responsabilité et l'auto-organisation des êtres humains sur le plan individuel et collectif dans le but des transformations recherchées ; les marxistes (eux mêmes hétérogènes) peuvent largement incorporer à un patrimoine commun des apports venant d'autres horizons, et réciproquement.
- la sphère de la recherche scientifique concernant en particulier les lois de la nature : les règles de cette recherche et de sa progression appartiennent à tous les chercheurs, quelles

que soient leurs convictions politiques, y compris réactionnaires... Et n'y sont reconnus comme chercheurs que ceux et celles qui ne subordonnent pas à des directives idéologiques extérieures, qu'elles proviennent des religions ou de partis de type staliniens...

Donc un parti anti-capitaliste et révolutionnaire ne doit pas faire “voter” sur la recherche scientifique. Il peut se passionner pour les découvertes et analyses scientifiques - les faire connaître dans ses Universités d'été, comme toutes les analyses scientifiques. Et, bien sûr, il doit combattre tout projet d'introduire dans l'éducation le créationnisme ou l'Intelligent Design que certains courants religieux veulent mettre sur le même plan que le darwinisme : il faut les combattre en ce qu'elles font passer comme “scientifiques” ce qui relève de croyances religieuses ou de présentations mensongères des connaissances scientifiques.

2- En pratique (que l'on croie en Dieu ou pas), il faut distinguer les croyantEs et les institutions ou pouvoirs religieux ; et parmi les théories religieuses, il faut évidemment considérer celles qui sont incompatibles avec un combat émancipateur sur Terre, et celles qui ne le sont pas :

- quiconque adhère au NPA doit se sentir responsable (devant Dieu ou/et devant sa conscience) ; et il/elle doit adhérer à la conviction que son sort et de celui des sociétés humaines dépend des actions concrètes des êtres humains (même si le jugement de Dieu compte pour lui/elle et si il/elle espère un paradis futur de sa lutte pour la justice sur Terre) ;
- cette adhésion au NPA implique de s'opposer à tout pouvoir ou courant dictatorial qui légitime les rapports de domination, d'oppression et d'exploitation que nous combattons : donc les théocraties autant que les pouvoirs athées dictatoriaux.

Si nous exprimons ainsi nos buts, nos textes et nos actions sont “signables” par touTEs nos militantEs croyantEs ou pas ; nous laissons à la fois chacunE libre d'y adhérer par son propre cheminement, sans imposer les limites d'un parti athée. Une adhésion n'a de sens qu'en cohérence avec des convictions d'ensemble – c'est vrai pour touTEs les croyantEs de même que pour les athées. Affirmer que l'adhésion d'unE croyantE au NPA est “sa” contradiction c'est être autiste sur les motivations militantes des croyantEs et prétentieux sur la supériorité théorique de l'engagement athée. Et c'est construire un parti inégalitaire.

3- Mais il faut rejeter dans nos thèses des formulations globales anti-religieuses.

A la place de

“Nous dénonçons le caractère réactionnaire, patriarcal, misogyne et homophobe des religions en général”

je propose de mettre :

“Nous dénonçons en général toute approche réactionnaire, patriarcale, misogyne et homophobe, qu'elle soit légitimée par des discours religieux ou athées”

4- Nous reconnaissons l'existence de l'antisémitisme et le combattons – tout en le distinguant de la propagande sioniste qui veut assimiler toute critique de l'Etat d'Israël à de l'antisémitisme. De même, nous devons reconnaître l'islamophobie et la dénoncer – sans accepter de limitation à la libre critique des religions et de l'islam en particulier. Le rejet de l'islamophobie n'empêche pas de condamner les intégrismes religieux – il permet de les combattre avec les croyantEs.

5- Il n'existe pas de "voile" qui soit "en soi" prosélyte et dangereux. Pas plus que le dénuement public n'est en soi "signe" d'émancipation. Sous le voile – ou à poil – il y a des femmes sous pression d'idéologies dominantes, et des résistances. Etre internationaliste et anti-colonialiste c'est mettre l'accent partout non sur une "norme", mais sur le choix "libre" des femmes ; donc, en combattant ce qui fait obstacle à cette "liberté" : le repli sur des milieux fermés (à la place de l'école publique ouverte à touTEs) ; la dépendance à la place de l'accès libre au travail ; la violence qui impose un voile ou au contraire l'interdit – et les comportements "civilisateurs" qui nient la réalité des rapports de domination, personnels, sociaux et internationaux.

Annexe

Résolution présentée par la commission nationale d'intervention féministe suite au mandat du Congrès sur les 3 fenêtres :

Introduction :

Lors du dernier congrès, 3 fenêtres avaient été ouvertes au sein du texte d'orientation féministe, concernant la GPA, les interactions entre différentes oppressions subies par les femmes (sexisme, racisme, religions...) et la prostitution.

Les résultats des votes sur ces fenêtres, et notamment les forts taux d'abstention et de NPPV, n'ont pas permis de trancher les débats autour de ces questions qui existent au sein de l'organisation, mais également plus largement au sein du mouvement féministe face à une actualité législative et sociale brûlante. Sans doute l'organisation, y compris du fait d'un faible travail d'élaboration et de réflexion collective sur notre orientation féministe, n'était alors pas mûre pour se positionner sur ces sujets.

Il a ainsi été acté lors du congrès:

- que les votes des congrès locaux sur les parties communes de la résolution féministe étaient enregistrés par le congrès. La résolution du Congrès reste donc toujours une base d'accord entre nous et fixe notre orientation féministe sur un grand nombre de points (exception faite des questions relatives à la GPA, à l'intersectionnalité des oppressions et à la prostitution).
- de poursuivre rapidement le débat sur ces 3 sujets au sein de l'organisation.

L'objet de ce texte est ainsi d'offrir aux comités et militant-e-s les éléments de discussion entre nous sur ces 3 questions à partir des différentes contributions ayant alimenté les deux premiers bulletins de discussion féministes. Si les discussions au sein de la Commission d'Intervention Féministe, et au-delà au sein du parti, et la confrontation aux faits et à la situation réelle ont permis de dégager des bases d'accord, il reste des éléments de désaccord (sous forme de fenêtres dans la suite du présent texte) soumis à l'ensemble de l'organisation.

Les points d'accord établis au sein de la CNIF doivent bien sûr eux aussi être validés par l'ensemble du parti.

GPA :

Nous nous opposons à la GPA marchande en tant que marchandisation du corps des femmes, d'autant plus que, dans le système capitaliste, les formes non marchandes de la GPA ne peuvent être qu'extrêmement limitées.

Cela ne nous empêche pas de défendre les droits des enfants issus de GPA et notamment leur inscription à l'état civil pour éviter qu'ils/elles ne soient apatrides ou clandestins.

Le débat reste ouvert sur la possibilité d'une GPA véritablement altruiste, qui ne paraît possible que sur le modèle du don d'organes entre proches, d'un point de vue féministe.

OPPRESSION DES FEMMES ET RELIGION :

La question et nos débats sur le lien entre oppression et religion sont réactivés dans un contexte de montée des idées réactionnaires et actes racistes. Ils dépassent la question de l'oppression des femmes, même si ces débats sont particulièrement aigus pour notre orientation féministe. En effet, l'oppression que subissent les femmes en tant que femmes s'articule et se conjugue avec d'autres : oppression raciste, oppression liée à l'orientation sexuelle, au handicap, etc.

Nous dénonçons le caractère réactionnaire, patriarcal, misogyne et homophobe des religions en général. Nous menons une lutte sans concession contre tous les intégrismes.

Nous dénonçons également les discours islamophobes d'où qu'ils viennent (droite, extrême droite mais aussi malheureusement à gauche) parce qu'ils instrumentalisent la lutte féministe et véhiculent des idées racistes qui divisent les opprimé-e-s.

La stigmatisation et l'exclusion du travail et des espaces de sociabilisation des femmes voilées ne peuvent constituer des options féministes.

Nous combattons toutes les discriminations et agressions dont sont victimes les femmes, notamment les femmes musulmanes et les femmes immigrées, victimes d'une double discrimination.

Nous refusons toutes les mesures racistes et discriminatoires, et revendiquons donc l'abrogation ou l'abandon de toutes les lois, circulaires, et projets de lois de stigmatisation et d'exclusion des musulmanes : loi interdisant le port du voile à l'école, loi interdisant la dissimulation du visage dans l'espace public (visant le niqab et la burqa) , interdictions aux femmes voilées d'accompagner les sorties scolaires, d'exercer dans les services publics, interdiction des signes religieux au domicile des assistantes maternelles, interdiction du port du voile dans les entreprises privées assurant des missions de service public (crèches notamment...)...

PROSTITUTION :

Dans un contexte de capitalisme mondialisé, nous considérons que la prostitution constitue la forme extrême de la rencontre entre le patriarcat et le capitalisme.

De manière immédiate, il s'agit de s'attaquer aux bases matérielles de la prostitution. Nous revendiquons la mise en place de moyens humains et matériels pour permettre à celles et ceux qui veulent sortir du système prostitutionnel de pouvoir le faire. Nous nous battons également contre toutes les formes de répressions et de criminalisation des personnes prostituées.

Nous défendons notamment plusieurs axes et mesures concrètes :

- La suppression de toutes les mesures répressives à l'encontre des prostituées (en particulier les délits de racolage passif et actif).
- La mise en place de tous les moyens sociaux et financiers nécessaires afin de garantir la protection, l'accompagnement et la réinsertion sociale et professionnelle des prostituées y compris étrangères.
- La régularisation de tout-e-s les sans-papiers et donc des prostituées sans papiers sans conditions de sortie de l'activité.
- Une formation spécifique pour l'ensemble des personnes qui assureront ce travail d'accompagnement, de protection et de réinsertion.
- Le renforcement de la lutte contre le proxénétisme et les réseaux internationaux de prostitution.
- Une politique ambitieuse d'éducation à une sexualité libre et respectueuse de l'autre, contre le sexisme et pour l'égalité entre les femmes et les hommes.
- L'accès aux droits sociaux pour tou-te-s : logement, santé, transports gratuits, énergie, eau...
- Le droit à l'emploi pour tou-te-s (notamment par une réduction massive du temps de travail)
- L'ouverture des frontières et la libre circulation des personnes
- Le changement d'état civil pour les trans sur simple demande.

Seule une politique volontariste qui applique simultanément l'ensemble de ces différents points pourra sur le long terme produire des résultats.

A propos de « comment en finir avec la prostitution », il y a trois questions sur lesquelles il y a débat :

1. Les organisations avec lesquelles nous travaillons et les termes que nous employons
2. L'analyse de la loi proposée par le gouvernement
3. La pénalisation des clients

Ces 3 questions ont donc donné lieu à des écritures contradictoires que vous trouverez ci-dessous.

I - Organisations et termes employés : [Fenêtres 1 et 2 en contradictoire]

Fenêtre 1:

A l'heure actuelle, les organisations féministes sont divisées à la fois sur la définition et l'analyse de la prostitution, et sur les choix stratégiques pour la faire disparaître. Ainsi, des cadres comme le Collectif national des droits des femmes, initialement unitaire et fonctionnant au consensus, a-t-il exclu progressivement les organisations qui refusaient le recours à la pénalisation des clients, en portant de façon clivante et systématique cette revendication.

La polarisation du mouvement féministe s'est notamment traduite par la confiscation du terme "abolition(niste)" par un courant prônant en premier lieu la répression (allant jusqu'à demander l'aggravation des sanctions déjà prévues dans la loi). Il n'est donc pas anodin, pour nous, dans les circonstances actuelles, d'utiliser ce terme

Fenêtre 1.a. :

Nous lui préférons donc "disparition de la prostitution", qui nous semble suffisant pour indiquer notre objectif.

Fenêtre 1.b. :

Nous lui préférons donc "disparition de la prostitution forcée ou contrainte", qui nous semble suffisant pour indiquer notre objectif.

Si nous ne considérons pas la prostitution comme un travail « comme un autre », nous comprenons que par cette expression, et par le terme "travailleur/ses du sexe", des personnes concernées visent à signifier la dimension laborieuse et rémunérée de cette activité, et non à la justifier moralement ou socialement, et que par conséquent travailler avec ces personnes n'implique pas un soutien au réglemmentarisme salarial. Nous faisons la différence entre les courants réglemmentaristes patriarcaux qui soutiennent le salariat prostitutionnel, avec lesquels il est impossible de s'associer, et les courants auto-organisés contre la répression des premières concernées.

Nous considérons que, dans la perspective de la disparition de la prostitution comme pour l'ensemble des revendications féministes, nous devons chercher à construire un front unique. Les choix que nous faisons en termes de collaboration avec d'autres organisations ne sont pas basés sur l'emploi de termes, mais sur les positions assumées, sur les revendications - sans procès d'intention - et sur les potentialités de mobilisation, en particulier des premières concernées.

Fenêtre 2:

L'un des objectifs du NPA est l'émancipation humaine. Face au phénomène de la prostitution, il ne peut adopter qu'une position qui vise à l'abolition de la prostitution dans son ensemble. En effet :

- la prostitution est une des formes de violence les plus achevées des rapports de domination et d'oppression et repose sur une conception de la sexualité où la femme est conçue comme objet au service de la sexualité des hommes.
- la prostitution dans le cadre du capitalisme mondialisé s'appuie sur un réseau mondial maffieux qui exploite la misère des femmes en particulier celles des pays pauvres ; on peut aujourd'hui parler de traite comme en ce qui concerne l'esclavage. Ce trafic d'êtres humains constitue la plus grande partie du système prostitutionnel et génère des « bénéfices » qui se chiffrent en milliards de dollars.

L'abolitionnisme est un terme politique et revendicatif qui se veut de lutter contre le système prostitutionnel en s'attaquant à ses causes (notamment la précarité, le capitalisme et le patriarcat). Nous refusons de l'abandonner aux prohibitionnistes. En effet, l'abolition de la prostitution s'oppose à la répression des prostituées et n'implique pas forcément la pénalisation des clients. Cette politique s'oppose tant aux courants réglemmentaristes que prohibitionnistes, tous deux au service du patriarcat. Nous devons donc nous réapproprier ce terme pour défendre une réelle politique abolitionniste, clairement anticapitaliste, antiraciste et féministe.

Pour ces raisons fondamentales, la prostitution ne peut être considérée comme un travail comme un autre et nous nous opposons radicalement aux courants qui défendent cette position, et qui servent in fine l'option capitaliste et non la cause des prostituées. Nous ne pouvons donc reconnaître le terme "travailleur/euses du sexe", cette dénomination tendant à reconnaître la prostitution comme un travail et non comme une violence.

II - Analyse de la loi "renforçant la lutte contre le système prostitutionnel" proposée par le gouvernement [Fenêtres 3 et 4 en contradictoire]

Fenêtre 3 :

La loi proposée implique que les prostituées sans-papiers suivant un parcours de sortie de prostitution obtiennent un titre de séjour temporaire de 6 mois renouvelable seulement pendant la durée dudit parcours, et seulement en échange de leur sortie de la prostitution. Ainsi, si elles sont reprises en situation de prostitution, elles redeviennent expulsables. Cette seule condition, qui fait l'impasse sur les conditions de vie réelles de ces personnes et pose en pratique la prostitution comme un délit à punir, suffirait d'elle-même à empêcher tout soutien à la loi actuellement présentée.

De plus, nous refusons que les associations de soutien aux personnes en situation de prostitution soient utilisées comme agents de contrôle et de répression sur ces personnes comme l'établirait la proposition de loi actuellement examinée.

A l'heure actuelle, l'abrogation du délit de racolage, auquel s'oppose le ministère de l'Intérieur, n'est toujours pas garanti. Enfin, la loi maintient une définition du proxénétisme qui ne porte pas exclusivement sur le fait de tirer un bénéfice de la prostitution d'une personne, mais même de l'aider ou de la protéger, définition qui rend très difficile le travail des associations de terrain.

Fenêtre optionnelle : La loi votée a un aspect positif : la reconnaissance de la prostitution comme une violence faite aux femmes.

L'abrogation du délit de racolage et la mise en place d'une aide financière pour les personnes désirant sortir de la prostitution pourraient être des avancées. Mais parce qu'elle reste dans le cadre du social libéralisme, cette loi ne s'attaque pas aux causes de la prostitution : rien de nouveau pour lutter contre la traite qui supposerait une lutte résolue contre les paradis fiscaux, le blanchiment d'argent etc ; rien non plus pour lutter contre la précarité et la pauvreté, pourtant une des causes principales de l'entrée dans la prostitution ; des moyens matériels et humains dérisoires pour accompagner la sortie de la prostitution. Pour toutes ces raisons nous ne pouvons soutenir cette loi dont la mesure « phare », la pénalisation du client, risque d'avoir des effets pervers et contre-productifs pour les personnes prostituées ; cette mesure cache mal l'insuffisance des autres aspects si l'objectif est d'abolir la prostitution et non de la rendre invisible.

Nous considérons que dans la lutte pour la disparition de la prostitution, les revendications à mettre prioritairement en avant sont la régularisation de tou-te-s les sans-papiers, l'accès aux droits sociaux, l'allocation d'autonomie des jeunes et la hausse des minimas sociaux, ainsi que la facilitation du changement d'état civil pour les trans.

Nous ne pouvons donc soutenir cette loi qui, dans une approche sécuritaire d'un problème en réalité social et sociétal, pourrait à terme accroître le contrôle des prostituées, en particulier étrangères, et à détériorer leur situation.

Fenêtre 4 :

La loi renforçant la lutte contre le système prostitutionnel, votée le 4 décembre 2013 par l'Assemblée nationale, comporte des insuffisances, mais également des avancées significatives, à commencer par la pénalisation des clients (article 16), qui sont un des maillons majeurs du système prostitutionnel. Mais loin de se cantonner à cette mesure emblématique, cette loi comporte d'autres dispositifs qui contribuent également à définir une politique globale visant à l'abolition de la prostitution.

Le principal point positif de cette loi fait l'unanimité : il s'agit de l'abolition du délit de racolage public (article 13). De fait, les prostitué·e·s ne sont plus considéré·e·s comme coupables. La France rompt ainsi avec son ancienne politique prohibitionniste.

En conséquence, une part importante de la loi est consacrée à la protection et aux droits des victimes de la prostitution (articles 3 à 12). La loi prévoit notamment :

- La création d'un « parcours de sortie de la prostitution » (articles 3, 4 et 6).
- La mise en place « d'un système de protection et d'assistance », d'une aide financière, d'une aide au logement, de places dans les centres d'hébergement et de réinsertion sociale pour toute personne victime de la prostitution (article 3).
- La création d'un « fonds pour la prévention de la prostitution et l'accompagnement social et professionnel des personnes prostituées » dont le but sera de soutenir des actions de sensibilisation (article 4).
- La délivrance d'un titre de séjour de six mois, renouvelable pendant toute la durée du parcours de sortie de la prostitution (article 6). Cette mesure est bien sûr insuffisante, notamment au regard de notre revendication de la régularisation sans condition de tous les sans-papiers.

Signalons que l'ensemble de ces mesures est applicable sans condition (par exemple de dénonciation des réseaux de traite et de proxénétisme).

La loi ne remet pas en question la définition du proxénétisme. Toutefois, on ne peut supposer que dans ce nouveau cadre, la définition existante serait un frein au travail des associations. En effet, la loi crée un partenariat entre l'État et les associations afin de mettre un terme à la prostitution. Des aides financières sont même allouées à ces dernières notamment afin de proposer une aide au logement (article 8).

Il faut enfin insister sur le fait que la loi comprend une dimension pédagogique à destination des élèves (article 15).

Plus globalement, cette loi a le mérite de poser le débat et de remettre en cause les lieux communs sur la prostitution (« le plus vieux métier du monde », etc.). Malgré des insuffisances, elle comporte plus de points positifs que de points négatifs. Par conséquent, le NPA ne doit pas participer aux mouvements d'opposition globale qu'elle suscite. Il serait en effet regrettable de ne pas reconnaître qu'il y a là une volonté de lutter concrètement contre la prostitution enfin reconnue comme une violence faite aux femmes.

Pour autant, le NPA se doit d'interpeller le Ministère des droits des femmes sur l'insuffisance des moyens qui lui sont octroyés par le gouvernement Hollande. Cette insuffisance est manifestement due à une absence de volonté politique. La majeure partie des prostitué·e·s étant constituée de personnes sans-papiers et / ou en grande précarité, la politique xénophobe de Manuel Valls et la politique générale d'austérité de ce gouvernement risquent de limiter l'efficacité de toute mesure visant à abolir la prostitution.

III - Sur la pénalisation des clients en particulier [Fenêtres 5 et 6 en contradictoire]

Fenêtre 5 :

Dans la société capitaliste et patriarcale actuelle, nous refusons l'option de la pénalisation des clients.

Nous ne soutenons en aucun cas un quelconque "droit" à des services sexuels. Cependant, une analyse concrète de la situation des prostituées nous amène à estimer que la pénalisation des clients, en poussant les prostituées à la clandestinité, les rendrait plus vulnérables aux violences des clients et de la police, les éloignerait des associations de soutien, et dégraderait leur capacité à s'organiser collectivement et à imposer des règles comme le port du préservatif.

Fenêtre 6 :

Nous ne sommes pas par principe hostiles à la pénalisation des clients qui sont un maillon majeur dans le système prostitutionnel.

Mais celle-ci ne peut se substituer à une éducation antisexiste visant à l'égalité dans la sexualité. Éduquer avant de punir, là comme ailleurs, doit être notre principe. Nous sommes donc immédiatement favorables à une politique de responsabilisation des clients par rapport à la prostitution, ses causes et ses conséquences. C'est une des conditions préalables, avec la lutte pour des solutions anticapitalistes à la crise, pour abolir la prostitution et non la faire disparaître de l'espace public en faisant courir des risques aux prostitué-e-s elles-mêmes.